

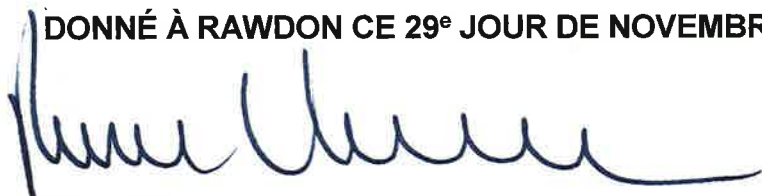
AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier et directeur général par intérim de la susdite municipalité, QUE:

Lors de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, tenue le 27 novembre 2019, a été adoptée la résolution numéro **CM-415-2019 « Grille tarifaire 2020 – Transport Adapté »** laquelle entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020.

Une copie de la grille tarifaire est disponible pour consultation au bureau de chaque municipalité et à la préfecture de la MRC de Matawinie.

DONNÉ À RAWDON CE 29^e JOUR DE NOVEMBRE 2019



Pierre Winner
Secrétaire-trésorier et
directeur général par intérim